

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF

ERRATUM
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donnée par la soussignée, July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE :

Le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2024 et le programme triennal des immobilisations pour les années 2024-2025-2026 lors des séances extraordinaires qui se tiendront le :

LE LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023 À 19 H 00

À la salle du conseil située au 427-C, boulevard Chabot, Saint-Ubalde

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal des immobilisations en conformité avec l'article 956 du code municipal.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE CINQUIÈME JOUR DE DÉCEMBRE 2023.

July Bédard

July Bédard

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le cinquième jour de décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5^{ième} jour de décembre 2023.

July Bédard

July Bédard

Directrice générale et greffière-trésorière